

Chanoine Brugière

Abjat



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Abjat

Abjat
 Duvoisin Martial. 1808
 Safforet Francois. 1833
 Puyje Magondrau. 1846

Duvoisin. 1847
 Savergne. 1859
 Gros Devaux. 1871
 Duvoisin. 1872
 Berger Eugene. 1880



2. le bourg. 42m	1. la Chapelle Verleine. 4E. 5.	landrevie. 3NO
l'Amazolie. 4.	8 le Châtenet. 3ES. 13.	Maillerie. 3NO
Saulandis. 1NE	5 les Cotes (Cautas) 4NO. 5.	la Malinie. 2EN. 2
les Améides. 3	1 Chez Chivaille. 1SE.	Chez Mauzac. 4SO
les Bardeaux. 3E.	7. P. l'Estrade. 350.	1 la Mazorie. 3EN.
les Barthoulets. 2NO.	1 Châ de l'Étang. 3.	1 Maison Neuve. 4.
la Blanchardie. 2EN. 4.	3 Fargeas. 3ON.	31 Maumont. 2N.
Bon Appetit. 3SE.	1 Chez Gouyou. 2N. 2	2 Masfraulet. 3N. 39
le Bouchage. 4SO. 3	2 Grafouille. 5.	2 Menaspier. 4E.
Labrouse. 1N. 13	au Gravout. 3ES.	les Merles. 3
Chabanas. 3SE	9. Gros Puy (Châ) 7E.	3 M ^{re} du Buis. 4
* la Chaxelle. 10N.	2 les Grangis. 1N.	15 M ^{re} de l'Estrade. 3SE.
les Chasserries. 2EN. 1	* Jala. 10N	le Peyrat. 3NO
Chant. Cor. 2NO	2 Labrouse. 1N. 1N	Puyfillout. 150
Chap chat. 4EN	5 les Landes. 1N. SE	Rheims. 45
la Roderie. 350	3 Savanat. 4SE	9. la Vigeonnie. 350. 13

Fonds J. Tommarède

Abjat. 1700 habitants, 42 feux au Bourg; 600 co-
muniants dont 200 hommes (1.600 comm. ann.)
2838 hect. 202^m-332^m altit.; à 16 K. de Nontron;
5^h4 K de Périgueux.
Revenus (Commune en 1844) 64.39 X⁴⁴.
Revenus de la fabrique en 1881: 810^{fr}. (ch. 500^{fr}).
Sol: Granite - Cette commune est très accidentée,
composée de nombreux coteaux coupés par des
vallons ou couvent le Bandiat et un certain
nombre de très petits ruisseaux connus dans
le pays sous les noms de: les Côtes, Grosneux,
Fargas, les Bretes, le Moulin-Brulé, Savignon,
et le Bouchage. Il y a dix étangs dont le
principal est celui de Blancher; ils couvrent
une superficie de 4 ou 5 hectares. Parmi les
fontaines on distingue celles de St-André et
des Côtes. (Le R. P. Carles signale la fontaine
de St-Prive, Titul. et Patr.) La première est
surtout fréquentée le 30 novembre, jour de la
frairie. Ses eaux ont la réputation de guérir
les personnes et surtout les enfants des ap-
pensions et maladies de poitrine. A cette oc-
casion on a soin d'apporter une fiole pleine
d'huile pour le S. Sacrement, la fiole étant
vidée on va l'emplir d'eau de la fontaine
de St-André éloignée de 300 mètres, au cou-
chant; on y a érigé une croix. On ne se re-
tire pas sans s'être fait lire l'évangile par
le curé qui en dit ainsi environ 300 le
jour de St-André et une dizaine par se-
maine durant le courant de l'année.
Après la récitation de cet évangile on fait
ordinairement l'offrande de 5 ou 10 centimes.
Le sol presque entièrement granitique est en
général léger et sablonneux, contenant
des bois de chênes et de châtaigniers (des pins),
des carrières de pierre maçonne et moëllon
dur, grésâtre. Ses produits principaux sont:
le seigle, le blé noir, la pomme de terre et
la châtaigne, il y a de jourd'hui peu d'in-
dustrie et de commerce. A la suite du triste
événement dont nous parlerons plus loin, les
foires et marchés d'Abjat furent supprimés
et la halle démolie. Lorsqu'ils furent rétablis
il n'y eut plus la même affluence, Piégut
avait profité de cet abandon. La halle ac-
tuelle construite en 1811 a coûté 861^{fr} (Archiv.
de la Dord. série O). Ses foires d'Abjat ont lieu
aujourd'hui les derniers mardis de chaque
mois; la foire du dernier mardi de novembre
est remplacée par celle du 1^{er} lundi de décem-
bre. Il y a quelques familles bourgeoises, le
reste de la population se compose de cul-
tivateurs et de métayers. Les domestiques
se louent ordinairement à la fête de Saint
Jean-Baptiste (24 juin). L'esprit religieux

est froid comme généralement le Nontronnais; la population de la commune paraît peu sympathique à celle de St-Laud qui est voisine. Les maladies les plus ordinaires sont les fièvres intermittentes et les fluxions de poitrine; l'air est cependant assez sain dans cette paroisse qui est facile à desservir.

Le registre de l'état civil de 1777 donne la relation d'un hiver extrêmement rigoureux pendant lequel le froid, la neige et le verglas causèrent de grands ravages: les murs brillaient comme du cristal; un grand nombre d'arbres se gelèrent, beaucoup de poissons périrent, le croûton se gela dans les écuries, le vin dans les caves ou celliers, les oies sauvages et autres oiseaux de passage furent pris en grand nombre, les habitants firent des chutes fréquentes qui leur brisèrent les membres comme du verre, beaucoup se gelèrent et l'on fit pendant un certain temps cinq ou six enterréments par jour.

Etymologie. Abjat qu'on a écrit Apsae, Ajae, Abxae, Ajat etc. est un nom qui paraît dériver d'abusus case ou tondue. Dans la basse latinité terra absa signifie terre inculte.

Titulaire et Patron: St-André apôtre 30 novembre. Le registre paroissial de 1737 porte en tête: une église paroissiale de Saint-André d'Abjac diocèse de Limoges, archiprêtre de Nontron, généralité de Bordeaux en haut Périgord. L'Abbé Nadaud (décédé à Teyssac en 1745) dit à propos de cette paroisse: «Patron Saint-André apôtre. L'Evêque de Limoges y nommait dès 1532; 686 communicants; d'écumes 164 livres...» (voy. Bull. arch. t. XIV. 236).

Église. L'église est de plusieurs époques (XII, XIV^e et XVI^es). Elle se compose de 2 nefs égales et parallèles séparées par des piliers fort lourds qui empêchent toute portière des fidèles de voir le prêtre, et peuvent nuire au recueillement des cérémonies saintes. La partie postérieure des nefs est romane, voûtée à plein cintre très surbaissée; la partie antérieure est ogivale du XVI^e siècle. La grandeur ou dimension du monument à l'intérieur est de 29^m sur 14^m - 10 croisées, vitraux.

2 autels en marbre - Chaire en pierre sculptée. Tableaux: La Vierge au Rosaire. La Vierge-Mère ayant au-dessus d'elle une colombe, symbole du Saint-Esprit est entourée de 15 médaillons représentant les divers mystères du Rosaire. Un autre petit tableau représente Marie tenant sur ses genoux son divin Enfant qu'elle présente à baiser à St-Jean-Baptiste. Ces deux tableaux ont de la valeur.

ce dernier a été donné par M^r Duvoisier depute
cunsi que le suivant qui n'est pas non
plus sans mérite, il représente la Resurrec-
tion, le Jugement dernier, le Ciel et l'Enfer.
tableau du Christ portant sa croix;

tableau de S^{te} Marguerite.

Statue, en pierre du pays, de saint-André, por-
tant la date 1604; statues de S^t Jean-Bap-
tiste, de l'Enfant Jésus, du S. Cœur de Marie,
de S^t Joseph et de S^t Pierre.

Reliques. Reliquaire muni d'un
sceau épiscopal sans aucun autre titre.

D'après un inventaire des reliques du prieu-
ré d'Albavaux de la fin du XII^e s. il est con-
staté que le chapelain d'Abjat avait pré-
cédemment reçu de l'abbé de Fevroise
des reliques de sainte Agnès et de la croix
du sauveur (Bull. arch. et hist. du Limousin
1883 p. 205).

L'église d'Abjat possède
deux calices dont un très beau en argent
doré, des burettes avec plateau en argent.

3 cloches. 1^{re} cloche fondue en juillet 1828
à Abjat, sous la halle par M^r Martin,
Poids 514 Kilos. à Etienne Masson curé
d'Abjat, M^r Duvoisin maire d'Abjat. Parrain
M^r Louis Beaupoll comte de sainte-Aulaire
membre de la Chambre des députés de France.
Marraine dame Egidie de sainte-Aulaire Du-
chesse de Cazes.

2^e Poids 1990 livres. Béni le 16 août 1866 par
M^r Lafaye, archiprêtre, à Pie IX pape Nicolas-
Joseph évêque de Périgueux et de Sarlat.
Soeur Pagès, curé de la paroisse d'Abjat.
Jean-Baptiste Duvoisin maire de la commu-
ne d'Abjat, parrain, M^{me} Joe-Jeanne
Lavergne, née Agar marraine. M. Martin
de Brevanes de Langres, fondeur.

3^e Poids 317 Kilos. Béni le 7 avril 1877 par
M^r Nicolas-Joseph Dabert. A reçu le nom de
Marguerite. Parrain M^r Sicaire Puiffe Magon,
deau. Marraine M^{me} Marguerite Duvoisin nee
Garrigue, Chambon à Montargis (Loiret) fondeur.
Statue de la Vierge sur le champ de foire, béni le
2 avril 1877 par M^r Delâtre missionnaire lazaris-
te. M^r l'évêque a accordé 40 jours d'indulgence à
ceux qui récitent devant cette statue un pater et
un ave pour la conversion des pécheurs.

Cimetière à 300 mètres avec une chapelle privée
mais dépourvue d'autel.

Presbytère situé près de l'église. Il a des dépen-
dants un vaste jardin et une petite terre.

Les biens de la cure d'Abjat furent vendus com-
me biens nationaux par les administrateurs
du district de Nontron le 18 mai 1791, savoir:

le pré situé près du bourg et contenant environ 5 journaux sur lequel on a pris un quart de journal pour compléter le demi arpent royal attribué au jardin de la cure actuelle. Ce pré qui a continué à s'appeler le pré de la Cure fut vendu 6000 livres en 1791 et a été revendu il y a quelques années 12.000* quasi-que livré à bon marché. L'étang fut vendu 1.040 livres et la serve 220 livres. Extraits des Registres paroissiaux. (A la marge: Vente du pré, de l'étang et de la serve faite le 28 mai 1791.)

Confréries du Rosaire, du Scapulaire, du Sacré-Cœur de Marie et du S. sacrement.
 - Au-dessus de la grande porte de l'église on lit: « 1664 EP. S. N. D. DE CUSAC. » (Dans la Haute-Vienne à 15 K. environ d'Abjat il y a la commune de Cussac)

- Cures et vicaires d'Abjat:
- | | |
|--|-----------------------------|
| Mhan. Le. Reclès 1540. | De Lanchelon, vic. 1767. |
| Fourtier 1642. | de Saclomaisie. 1767. |
| Leynardier. y. 1650 | Ch. Hauvret de St Remy. 67. |
| Ambin Tandeau. 1674. 94. | Jean de Satour. 1771. 192. |
| Clédat cure. 1720. | Bobot. 1820. 21. |
| De Lavallade. 1720. | Etienne Masson. 1827. 36. |
| Jean Ruben s ^r de Solandie. 1724. | Picard. 1836. 41. |
| Secoury. vic. 1737. | Pages. 1861. 1888. |
| Delatour. c. 1738. 1746. | Martin. 1871. 1860. |
| Chaumette, vic. 1740. | Pages 1861. 1888. |
| Cheyrou, vic. 1763. | |

(Extrait des registres du Greffe de Périgueux 17 août 1788. « Inhumation de dame Sécondine Tranchant épouse de messire Jean-Baptiste Hauvray de St Remy écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis garde du Roy, compagnie de Nouaillhes l'un des 25 gentilshommes de la garde écossaise ancien garde de la Manche du Roy, et sous-brigadier des gardes et de sa Majesté, âgé de 77 ans, de céde hier en la maison presbitaire du présent bourg d'Abjat etc en présence de M. M. y. Turcat cure de Noutron, le Sabrumie cure de Pousol, Bardonneau, cure de Savignac, Derriailles de Bassit vic. de Pluviers, Merlhic vic. de St-Saud, Bourdiaut cure de St-Barthélemy, Rousset cure d'Augignac, Moulin vic; de St Remy cure d'Abjat. » -

♣ Au haut du bourg il y avait une chapelle en l'honneur de St François; elle fut bâtie d'après une clause du testament etc François Texier, écuyer, seigneur de Jaxylhac, Abjat Gropuy et Haute-faye, en date du 1^{er} novembre 1649, signé Bernard. - François Texier bâtit une autre chapelle au château de Gropuy avant 1652. (Abbé Nadaud).

(Historique). Avant le XV^e siècle le seigneur suzerain de la paroisse d'Abjat était le vicomte des Simoges. En son nom Alain d'Albret la vendit par acte du 15 mars 1497 au seigneur de Javerlhac Dauphin Pastoureau dont les descendants restèrent seigneurs d'Abjat jusqu'en 1789.

Ses fiefs secondaires étaient :
1^o Grospruy. Il y avait là un château dont il reste encore le principal corps de logis flanqué d'une tour ronde. Dès avant le XIII^e siècle ce château appartenait à la famille Brun ou Bruni. En juin 1306 Helie et Guillaume Bruni de Gros Puy vendirent devant Robin une rente de 5 sols; Guy Bruni de Grospruy est qualifié de damoiseau (domicellus) en 1340; Noble Pierre Bruni seigneur de Grospruy rendit

hommage le 21 avril 1464 et mourut le 5 septemb. 1495 au château de Grospruy, dont il fut transporté et enterré devant l'autel de la Vierge dans l'église d'Abjat. Jean Bruni, seigneur de

La Vallade rendit hommage en 1540 pour ses maisons de Grospruy et de Sestrade. Sa fille Catherine Bruni épousa en 1545 Aimé d'Aubusson et lui porta lesdits fiefs de Grospruy et de Sestrade. Grospruy fut ensuite allié à François Texier de Javerlhac qui dans un acte du 20 mars 1567 est qualifié de seigneur d'Abjat et de Grospruy. Son arrière-petite-fille Henriette Texier de Javerlhac se maria avec N... d'Aydie. Dans un acte de 1782 elle est qualifiée de comtesse d'Aydie, de Savignat, Abjat, Grospruy et autres places.

Grospruy passa ensuite à la famille de Saint-Aulaire qui le vendit à M. Guyon, lequel le rétrocéda vers 1820 à M. Duvoisin dont les descendants le possèdent encore.

2^o Sestrade. Ce fief porte le nom d'une des plus anciennes familles de Nontron. Géraud de Sestrade fut élu abbé du Vigouais en 1082, il était issu d'une noble race de chevaliers établie à Nontron (... Ademarus abbas sancti Michaelis, prefecit monachis Vesiensis monasterii Geraldum cognomento de Sestrada ex equitris genere castri de Nontronio grandem) (l'abbé et Gall. christ. Voy. Bull. archéol. du Périg. XIV.239).

Le 25 avril 1464 Catherine de Port rendit hommage pour sa maison noble de Sestrade et transmit ce fief par suite de son mariage, à Pierre Bruni, avant 1495. Mais ce fief fut vendu vers 1565 à François Texier par Catherine Bruni, veuve d'Aubusson leur arrière-petite-fille.

3^o La Malinie. Ce fief appartenait avant 1639 à une branche de la famille Picon. Dans

Les registres paroissiaux de Nontron au li: 4 fe.
28 de cembre 1658 Guillaumette de Sabrouse,
dame, femme de feu maistre Francois Pecon
5^e de la Sa Malignie, avocat en la Cour, a esté
enterrée dans la Chapelle de Nostre-Dame des
Clers de Nontron. - Le fief de Sa Malignie
appartenait en 1770 à Elie Guithon, docteur
passa à la famille de Sarret. Il est des-
cendants des Sarret le vendit en 1845 à
M. Gillot de Setang qui y fit construire
en 1846 un joli château habité par sa fille
unique, mariée à M. de Culan de Villarron.
4. Sabrouse. Le 18 janvier 1482 hommage du
seigneur de Sabrouse, paroisse d'Abjat, à
Alain d'Albret, par Elie de Puyillou.
5. Savenat. En 1618 ce fief s'alla à Jehan le
Reclus. Il appartenait dans ces derniers
temps à la famille de Saint Aulaire et au-
jourd'hui à M. Duvoisin, avocat.
Vente des paroisses d'Abjat et d'Augignac à
Dauphin Pastoureaux, seigneur du Breuil (Arch.
de Pau B. 66). XV^e s.).

Parmi les seigneurs particuliers d'Abjat fi-
quirent: Henri de Sully, (de souillac d'après M.
Dessalles); Reimond de Sambert, 1541; Pierre
de Trion de Montalambert, Chevalier (1704. 1710);
etc. etc. - Notaires: Petit 1580; Jehan Moissinier
1610; Dumonteil, 1629; H. Gauthier 1634;
Chaslard 1640; Pierre Delaville 1642; de
Mazfrand 1646; Danède 1656; S. Moissinier 1660;
P. Gauthier et Pierre Biquot 1686; Deschamps 1693.

La terre d'Abjat appartenait vers le milieu
du XVIII^e siècle à la maison de Vaucocour. Il
y passa au mois de mai 1649 un événement
qui attira de grands dévastres sur cette
commune. Francois de Vaucocour seigneur du
dit lieu et gouverneur de Thiviers s'étant
présenté à la tête de quelques cavaliers,
les habitants se soulevèrent. Il y eut un
engagement dans lequel le capitaine de
Vaucocour fut tué. Le pouvoir d'alors pré-
senta le fait comme un acte de félonie et
de rébellion contre le service du roi. En
conséquence il fut établi à Nérac une com-
mission pour instruire cette procédure qui
fut suivie de deux jugements dont voici
les dispositions principales: 1. Jugements souve-
rains rendus par nous Etienne Souille, sei-
gneur de Prinevant, conseiller du roi etc., con-
tre les officiers, syndics et habitants du bourg
et paroisse d'Abjat. Entre messire Gaston
Francois de Vaucocour seig^r du dit lieu, le
Repaire etc... demandeur en excès et criise
d'assassinat pour raison de meurtre commis
en la personne de feu messire Francois de Vau-
cocour, son frère; ensemble les crimes de ré-
bellion et rédition, port d'armes et l'utilité

de certains défauts; le procureur du Roy joint
à lui d'une part; — Et six dénommés dans
l'arrêt, prisonniers détenus es-prisons du
château de Nerac; de cinquante-neuf au-
tres, aussi dénommés, accusés et défeiseurs,
d'autre part; — Et soixante-sept y dénommés
accusés et défaillants; ... Vu le procès, nous
Estienne Souille... Avons déclaré et déclarons
ledit... suffisamment atteint et convaincu
des cas et crimes ci lui mis-sus, pour répa-
ration, l'avons condamné et condamnons
à estre livré es-mains de la haute justice pour
estre par lui rompu et brisé vif sur un écha-
faud qui, à ces fins, sera dressé en la place
publique de ladite ville, et ce fait son
corps mis et attaché sur une roüe gluy sera
pareillement dressé pour y demeurer jusqu'à
ce que mort s'en suive. Ledit... appliqué à
la question ordinaire et extraordinaire pour
savoir de lui par sa bouche, la vérité de ses
complices ayant un écriteau devant et der-
rière, où seront écrits ces mots: Séditieux et
meurtriers. L'avons condamné en outre en
cent livres d'amende envers le Roy et en trois
cents livres applicables savoir: 200 à l'égglise
où ledit défunt sieur de Vaucocour a esté
inhumé, et 100 envers la partie (Le seigneur
de Vaucocour inhumé d'abord dans le lit
même du Bandiat, au pont de la Charelle, fut
exhumé et transporté dans l'église de Thiviers
plusieurs mois après cet événement). ...
A esté arrêté que ledit... sera étranglé sur le
chafaud avant estre rompu... exécuté en con-
séquence, ce jourd'hui, six may 1641, en la ville
de Nerac. Signé Sefrane, Greffier.
Nous Estienne Souille... avons condamné et
condamnons ledit... à servir le Roy par la
force en ses galères durant l'espace de trois
ans... et au regard de quatre habitants dé-
nommés prisonniers, ordonnons qu'il sera
plus amplement informé contr'eux... et en
ce qui regarde seize autres habitants, nous
les avons déclarés contumaces... et en avons
condamné et condamnons dix d'estre dé-
livrés es-mains de l'exécuteur de la haute
justice pour estre par lui rompus et brisés
vifs sur un échafaud qui, à ces fins, sera
dressé en la place publique dudit bailliage
d'Abjat, et après leurs corps jettés sur des
roües qui seront pareillement dressées en la
dite place, pour y demeurer jusqu'à ce que
mort s'en suive. Condamnons aussi les huit
autres estre délivrés es-mains de l'exécuteur,
de la haute justice pour estre pendus et étranglés
à des potences qui, à ces fins, seront dressées
en ladite place publique d'Abjat, si pris
et appréhendés peuvent estre, sinon, en effigie,

dans des tableaux qui à ces fins, seront attachés
es-potences du lieu... déclarons aussi qua-
rante-un habitants dénommés vrais contuma-
ces et défaillants... comme aussi déclarons
quarante autres habitants et généralement tous
habitants du bourg et paroisse d'Abjat suffi-
samment atteints et convaincus desdits cri-
mes de révolte et sédition, pour répara-
tion desquels, les avons condamnés et con-
damnons en cinq mille livres envers le roy,
applicables à la réparation du présent châ-
teau... Condamnons en outre tous les sus-
nommés en trois mille livres pour faire prier
Dieu pour l'âme du défunt, savoir: 1500 liv-
res pour fonder un obit ou anniversaire en
la chapelle de l'église où ledit feu sieur de
Vaucocour est inhumé... 500 livres aux Récol-
lets de Thiviers; 1000 livres aux cinq cou-
vents et églises de ladite ville, savoir: 200 li-
vres à l'église paroissiale, 200 livres aux capu-
cins, 200 livres aux Cordeliers, 200 livres aux
pères de la doctrine Chrétienne et 200 livres
au Couvent de sainte Claire, à la charge de
prier Dieu pour l'âme du défunt; neuf mil-
le livres d'amende envers ledit sieur de Vau-
cocour. — Ordonnons aussi que les cloches
du bourg d'Abjat seront descendues et que
la principale sera portée en l'église de Thi-
viers, où la chapelle où ledit feu sieur de
Vaucocour est inhumé, pour icelle être mise
et posée au clocher de ladite église, si mieux
ledit sieur de Vaucocour n'aime faire bâtir
un clocher à ses dépens au-dessus de ladite
chapelle... les autres cloches seront portées à
Limoges pour être distribuées suivant l'or-
dre de Monsieur l'évêque diocésain. — Avons dé-
claré et déclarons lesdits habitants d'Abjat
déchu de leurs foires et marchés, et à ces
fins ordonnons que leur halle sera démolie
et qu'en sa place sera érigée une pyramide
sur laquelle sera gravé le présent jugement,
comme aussi ordonnons qu'au lieu où ledit
de Vaucocour a esté tué sera plantée une
croix où le présent jugement sera aussi gra-
vé; condamnons en outre tous les susdits ha-
bitants en dommages-intérêts envers le sus-
dit sieur de Vaucocour, lesquels nous avons
liquidés à la somme de quinze mille livres
et aux dépens du procès... Prononcé aux
parties présentes, audit Nérac, le dit jour
huit may 1641. Signé Lefranc, greffier. »
L'exécution de ces décisions fut renvoyée au
Lieutenant-général de Bergerac et au présidial
de Périgueux. « Toutefois, dit M. de Verneilh,
après avoir traité avec les héritiers du défunt
pour les intérêts civils, moyennant la somme

de 28.000 livres tournois, la commune d'Abjat recou-
rut à la clémence royale... et des lettres d'abolition
données au mois d'août 1644... permirent aux
fugitifs de rentrer dans leurs familles désolées.
(Voy. le Chroniqueur 1855. 129 et Bull. de la Soc.
Histor. et Arch. du Férigord XIII. 242)

D'après une tradition populaire et une com-
plainte patoise François de Vaucocour à la
tête de 50 cavaliers se proposait d'enlever une
jeune fille dont la beauté l'avait séduit.
Elle habitait le village de Bargeas et s'appel-
lait, dit-on, N. Greffier. Tous ses membres étai-
ent d'une harmonie parfaite et la chair de
son cou si transparente qu'on pouvait dis-
tinguer à travers le vin ou l'eau lorsqu'elle
buvait. Le capitaine Vaucocour fut tué
d'un coup de carabine par le fils du chi-
rurgien selon les uns par un nommé Pe-
dori Rele (Pierre du Rale domestique dans
la famille de la jeune fille selon les au-
tres. On ensevelit le capitaine de Vaucocour
dans le Bandiat dont on détourna pour
cette fin momentanément le cours.

Quelle est la cause de cette rébellion ? dit M.
de Sanguardière, je n'en sais rien, mais il est
certain qu'il y eut une jeune fille qui fut
séduite et enlevée. Une autre jeune fille nous
serions portés à le croire, en voyant figurer
dans les poursuites le père, le frère mater-
nel et tous les parents de celle-ci, sans par-
ler de la tradition et d'une complainte po-
pulaire en patois faite à l'époque même de
cet événement. (Bull. Arch. t. XIV. 243) -
Il existe une pierre branlante fort remar-
quable; c'est une masse de granit de 2^m 30^c
de longueur sur 1^m 40 de largeur et plus de
1^m de hauteur placée sur une roche qui
s'élève à un mètre environ au-dessus des
sol. Une seule poussée suffisait pour faire
osciller la masse, supposée et le mouvement
se produisait de l'est à l'ouest. En 1879 trois
individus, pour faire pièce au propriétaire
se rendirent auprès du monument et ont adé
moyen de fortes barres de fer ils détrui-
rent l'équilibre. La roche branlante, qui n'oscille
plus depuis cette époque se trouve à mi-
côté d'une colline entre Savanet, Reims et
Chabanais. - on signale un autre roe branlant
entre le moulin de Sestrade et le village de
Labrousse. (Bull. Arch. t. VII p. 194.)
Il existe sous le village de la Maligrie
un souterrain dont on ne connaît pas bien
l'étendue. (fin)

Pomm

124 Abjat. 1. Une liasse de 15 cahiers. Régis-
tres des bapt., mariages et mortuaires de
l'église paroissiale de S^t André d'Abjat de
Nontron, 1757, 1774. - Baptêmes de: Pierre
fils de M. Nicolas Mousnier, greffier et de
delle Jeanne Sautrette, son épouse du vil-
lage de Fargeas. 1757. - Marie, fille de Pierre
de Larret sieur de la Malinie et de delle
Françoise Borderon, sa femme du lieu de
la Malinie. 1759. - Delle Anne, fille de mes-
sire Charles David, chevalier, écuyer de
Lascand, et de dame Anne de Colhe, son
épouse, du présent bourg. 1763. - Marie fille
de M. Jean Pabot sieur de Beau regard, écuyer
et garde du Corps du roi et de dame
Annyé Martin, son épouse. 1766. - Jeanard
fils leg. d'Antoine Grenouillet, sieur de
Syrat bourgeois, et de delle Jeanne Mar-
tinet son épouse. 1772. - Jean Jacques fils leg.
de François Mousnier, neur de la Fairie,
bourgeois, et de delle Catherine Dufraisse,
sa femme, du bourg. 1774. Mariages de
Pabot, marchand, du village de Marquis,
de la paroisse de la Favergerie, avec
Marie Syther, veuve de Pierre Marguet du
village de la Brouisse. 1758. - Pierre Hery
sieur des Combes, du bourg, avec Marie Rou-
gier, aussi du bourg. 1760. - M. Jean Dela-
ville, sieur de la Sorie, du bourg, avec delle
Marie Marière de la Forge Basse, paroisse
de Savignac. 1761. - M. Pierre Agard M^e de
forge, du lieu de Chex Baisot, paroisse de
Sévérigne, avec delle Genevieve Masfrand
veuve de M^e Jean Millet sieur de Beautieu,
de la paroisse de Champniers. 1753. - Jean
Focierichon, de saint Pardoux la Riviere,
avec delle Marie Gaillard, du village de Puys-
sillon. 1764. - M. Annet du Reclus botte-
geois, du village de Chabanas, avec Madelle
Marie Mousnier, du village de Fargeas. 1764.
M. Jean Pabot, garde du Corps du roi, avec delle
Marguerite Desvauz. 1764. - Pierre Panty sieur
de Sescure, de la paroisse de S^t Angel, avec delle
Anne Devaux, du village de Puischoux. 1769.
Pierre Anthier, sieur de la Croix, du lieu
noble de Malary, paroisse de La Chapelle
Montbrandeiz, avec delle Desvauz du bourg
1769. - Germain Bousarie sieur du Chânet
Chérurgien, du village de la Folie, pa-
roisse de Pluviers, avec delle Marguerite
Desvauz, du village de Puysillon. 1769.
Annet Panty, sieur de la Cotte, de la pa-
roisse de S^t Angel, avec delle Marguerite Des-
vauz de la paroisse. 1770. - Etienne Sescu-
yer, du bourg de Villars en Périgord, avec
delle Marie Mousnier du bourg. 1772. Antoi-
ne du Reclus sieur de Pouyouleix, du vil-
lage de Chabanas, avec Marie Rougier du
bourg. 1773. - Etienne Marsaud, tailleur,

d'habit's servant au capitulet du regiment
provincial de Perigord, apres avoir ob-
tenu la permission de M. le Chevalier de Tal-
leyrand, brigadier des armees du roi, colo-
nel dudit regiment, avec Marguerite Mar-
saud, tous deux du village des Granges. 1773.
Sieur Antoine Villariaux, chirurgien, du
village du Puy, paroisse de Nontron, avec
seigneurie Deschamps du lieu noble de la Ma-
linie. 1773. - Sepulchres de: Marie Sapuyre-
femme de Jean Léger sieur de Saconibe,
dans l'église. 1759. - Madlle Anne Desvieux,
fille du procureur d'office de la juridiction
d'Abjat dans l'église. 1759. - Messire Séonard

Messire Séonard de Masfrand, prêtre curé
de la paroisse dans l'église sous la chaire
1760. - M. Pierre du Réclus, bourgeois de
Chabanas, âgé d'environ 55 ans, dans
l'église 1762. - M. Jean de Saforge sieur de
Bonnesfont, du village de Fargeas dans
l'église 1760. - M. Jacques de Farret, bour-
geois âgé d'environ 90 ans dans l'église
du côté du maître autel. 1762. - M. Louis
Mounier, sieur de la Cotte, du bourg dans
l'église. 1768. - Jean Amblard marchand
de cochons, de la paroisse de Sabouchat
en Perigord (Soubéjac), au fond de l'église
le long de la muraille du côté de Notre-Da-
me. 1765. - M. Francois Desvieux, fils du
juge de la juridiction d'Abjat et de
Savignac, dans l'église. 1767. - M. Pierre
Voïdon, précepteur du bourg, âgé d'envi-
ron 45 ans, dans l'église. 1767. - Dlle Paule
Vidal, veuve de sieur Louis Mounier, âgée
d'environ 65 ans, dans l'église. 1767. - Belle
Claire de Sabrouisse, veuve de Jean Cheyrou
dans l'église. 1767. - Pierre de Farret sieur
de la Marinié, dans l'église. 1774. - Messire
Jacques Haurret de St Remy, curé de la
paroisse, âgé d'environ 39 ans dans l'é-
glise. 1774. - Le vicaire Auvray de St
Remy nota le 2 décembre 1772 que ceux
qui ont le plus contribué à la construc-
tion du port de la Charelle sont M^{me}
la Comtesse d'Audrie qui a donné 18 livres,
le bourg, Puyvillou, Fargeas et Peyrat
on peut dire à la gloire de ces deux der-
niers villages qu'ils ont presque charro-
né tous les matériaux sur place sans
aucune rétribution. Il s'est trouvé dans la
source de l'argent amassé de tous côtés 169
livres. Le port fut commencé le 10 octo-
bre 1772 et fini le 20 novembre de la mê-
me année. Il coûte au sousigné (le curé)
197 livres. Il est vrai que le sieur Sagotée
de Fargeas, a fourni 8 barriques de chaux
19 livres 4 sols. Prise 169 l. mise 197 livres
signé de St Remy vicaire d'Abjat. Le
16 mai 1773 a été nommé syndic febricien
de l'église par acte du même jour reçu par
Desvieux, notaire, Francois Mounier, sieur
de la Faurie, du bourg, à la place de Pierre
Roy et de Séonard de Puyvillou qui doivent
rendre compte, aud. Sa Faurie.

2. Une liasse de 15 cahiers n. 80. Registres des
bapt., mar. et mortuaires de l'église paroissiale
de S. André d'Abjac de Nontron. 1775. 1779.
Baptêmes de: Anne fille leg. de Hugues
Hirondelle, dit Chevalier, précepteur au présent
bourg, et de Marie Cherauray. 1779. - Jeanne
fille leg. de sieur... Hirondelle, maître d'école
à Montignac-le-Comte en Périgord et de Marie
Cherauray, son épouse, habitant le présent
bourg. 1782. - Pierre fils leg. de M. Laurent
de Carret de Borderson, sieur de la Malignie
et de d^{lle} Catherine Saperrière, son
épouse, du lieu noble de la Malignie. 1784.
- Pierre fils leg. de sieur Hugues Hirondelle,
dit Chevalier, précepteur au présent bourg,
et de Marie Cherauray, son épouse. 1786.
- Leonard Vital, fils leg. de Jean et de Marie
Cherauray, son épouse. 1786. - de Jean Mousnier
sieur de Lagrange, bourgeois, greffier en chef
de la juridiction de la paroisse d'Abjac, et
de d^{lle} Françoise Sidonne de Sapeyre, du vil-
lage de Fargéas. 1788. - Mariages de: M. Pierre

Mariages de: M. Pierre Léger sieur de Sacombe, du
bourg avec d^{lle} Jeanne Faure du lieu de
Graspy. 1778. - M. Antoine Villariau sieur
des Roches, bourgeois, du village du Puy,
paroisse de Nontron, avec d^{lle} Anne Des-
vauz, bourgeoise, veuve de Pierre Pinalie,
bourgeois, du village de Puytilloc. 1779. -
Julien Grenouillet avec Marie Roy tous
deux de la paroisse. 1779. - Sieur Doumain
charpentier, servant au complet du
régiment provincial de Périgueux, après
avoir obtenu la permission de M. Dupré
de S. Maur, intendant de Bordeaux avec
Jeanne Bordas, du village de la Ygdonie
1780. - M. Martial Bigot sieur de la Mondie
bourgeois, du village des Châteaux, paroisse
d'Augignac, avec d^{lle} Marie Mousnier veu-
ve d'Andrieu du Reclin, bourgeois du village
de Chaubanas. 1781. - Pierre Mousnier sieur
de la Serve, du village de Rheims, avec de-
moiselle Catherine Fourichon, fille du pro-
cureur de la commune, du village de Puytil-
loc. 1792. - Sépultures de: Pierre Roy, dit
Page, marchand et ancien syndic fabricant
âgé de 64 ans, dans l'église. 1775. - M. Jean
Roger, sieur de la Juvénie, m^e chirurgien,
âgé d'environ 68 ans, du bourg, dans l'é-
glise. 1778. - M. François Léger, sieur de Sa-
combe, grenadier, du régiment royal des
vaisseaux, âgé de 39 ans. 1780. - Jean Giry,
sieur de Grandpré, m^e chirurgien, du
bourg, âgé de 33 ans. 1780. - Sieur Pierre
Desvauz, procureur d'office, de la juridic-
tion d'Abjac et Savignac, aussi notaire
des dites juridictions, âgé d'environ 80 ans,
dans l'église. 1785. - Dame Leonard
Tranchant de Naujat, veuve de messire
Jean-Baptiste Auvray de la Condornière
de S. Remy, écuyer, chevalier de l'ordre ro-
yal et militaire de S. Louis, garde du Roi
compagnie de Neailles, l'un des 25 gentil-
hommes de la garde écossaise ancien

garde de la manche du roi et sous brigadier des gardes de sa Majesté, laquelle dame âgée d'environ 77 ans, est morte en la maison presbytérale au bourg. 1786. - Dame Marie de Sabrouse de Saverigne, épouse de messire Joseph de Guillemin, écuyer, Chevalier de Chaumont, âgée d'environ 66 ans, au bourg. 1786. - Belle Marie Gaillard, épouse de M. Jean Fourichon, bourgeois, procureur de la municipalité, et concubine de la paroisse d'Abjat, âgée d'environ 68 ans. 1790. - Messire François Auray de la Gondouinière de St Remy, fils unique et légitime de messire Etienne Auray de la Gondouinière de St Remy, écuyer, second membre au directoire du district de Simoges et de dame Marie Cicquet de Preysiac; il était âgé de 14 ans et 6 mois; il est décédé en la maison presbytérale et a été inhumé dans le cimetière. 1790. - L'abbé de St Remy, curé d'Abjat, certifié à la fin du registre de 1775 qu'il a publié exactement l'édit du roi Henri II de 1556 touchant les filles ou veuves qui ont eue leur grossesse et leur accouchement, ainsi qu'il est ordonné aux dimanches qui précèdent les quatre-temps. - Le 28 août 1779, Mgr Duplessis d'Argentre, évêque de Limoges, est arrivé de Nontron à Abjat sur les 7 heures du soir, accompagné

de M. de Mansac, vicaire général, de Puifferrat, son aumônier, de Brousseau, son secrétaire. Le lendemain dimanche, après avoir dit la messe il a donné la bénédiction du saint sacrement, et a fait ensuite la visite des vases sacrés, qu'il a trouvés en très bon état et du maître autel, laissant le reste de la visite à faire à son vicaire général. Après avoir déjeuné dans la sacristie, Monseigneur s'est rendu dans la chataignière de M. de Beauregard, qui est au bas du bourg, près chez Sacombe Sèger, où il a donné la confirmation à plus de 1700 personnes qui y avaient été conduites par M. les curés de St Barthélemy, de Marval, de la Chapelle Monbrandeise, de Sanset et d'Abjat; 18 prêtres et vicaires ont assisté à la cérémonie. Sa Grandeur est partie à 4 heures du soir pour Chalus, où l'abbé de St Remy, curé d'Ab.

jat, la accompagnie. Le 7 mai 1783, sur
les 10 heures del matin, au moment où le
cierge allait monter à l'autel pour dire la messe,
« le feu du ciel est tombé sur le clocher, »
» suivi d'un coup de tonnerre si terrible qu'il
» n'a pas resté un carreau intacte à tous
» les vitraux de l'église et de la sacristie,
» La foudre a découvert entièrement le
» clocher et fait un trou perpendiculaire
» dans le mur, en descendant du clocher
» et est venu sortir un peu au dessus du
» grand vitras après avoir fait tomber
» les cartelages qui formaient en dedans
» de l'église le rond dudit vitras. Ses tom-
» beaux se sont enfoncés de demy pied et
» la grande porte a été beaucoup endom-
» magée. Les pluies ont été si continuel-
» les depuis le mois de novembre dernier,
» ajoute l'abbé de S^t Rémy que hier je vis
» le Bendeat débordé au point qu'il en-
» tretenait moulin et forge; mais cette
» petite rivière n'a fait qu'imiter toutes
» les autres rivières qui ont fait noyer
» bien du monde et causé des pertes pré-
» cieuses, et dont il sera parlé long temps
» après nous. » (fin)

SHAP - Fonds Pontefréde